

Toujours à l'heure dans la bonne humeur

PAGES 4-5

Le temps du commerce où la vente est mariée à la réparation n'est pas révolu. Vincent Rebetez en est la preuve vivante. Secondé par Stéphanie Schluechter (à gauche), à la vente, et par Rachel Voutat, une horlogère rhabilieuse qui excelle dans la réparation, il démontre que des entreprises comme la sienne ont un avenir en Prévôté.



PAGES 6-7

SERVICE COMMUNAL

La caisse municipale s'apprête à vivre quelques années hors du commun comme nous l'indique Fabrice Zartemi. Le changement de canton n'y est pas étranger.



PAGE 11

ENTRAIDE

SOS Futures mamans est solidement implantée à Moutier et dans le Jura. Sa présidente, Chantal Mérillat, fait le tour d'un service qui tourne avec des bénévoles.



PAGE 15

ASSOCIATION

Le Tennis Club de Moutier est toujours à la recherche d'un président. Pierre-Alain Eschmann n'entend pas assumer éternellement sa vice-présidence.



COMMUNITY - la solution de regroupement d'autoconsommateurs

Faites des économies en produisant et en consommant votre énergie en commun



Choisissez le partenaire qui vous ressemble
sim.moutier.ch/community



Le produit COMMUNITY vous est proposé pour l'ensemble du Jura et Jura bernois par SACEN et ses partenaires locaux : Courchapoix, Delémont, Develier, La Neuveville, Plateau de Diesse, Moutier, Nods, Saint-Imier, Haute-Sorne, Tramelan

Un exercice complexe



Chères lectrices, chers lecteurs,

Quelle mission délicate que de devoir vous parler de finances communales avec son budget, ses comptes et sa planification. Je reconnais qu'il ne s'agit pas du sujet le plus passionnant pour vous, chères citoyennes et chers citoyens, mais bon, je vais tout de même tenter de retenir quelque peu votre attention.

La gestion des finances communales est un exercice complexe qui intègre plusieurs services totalement différents, passant de la gestion d'un service social à un service électrique, avec pour chacun des modalités très diverses, des flux financiers distincts, pour certains l'assujettissement à la TVA, tout en devant respecter les règles régissant le fameux modèle comptable uniforme pour toutes les communes bernoises, à savoir le MCH2.

Dans la gestion financière d'une ville comme Moutier, la marge de

manœuvre sur un budget de 60 millions se limite à 25 à 30 %.

Pour rendre la tâche encore plus ardue, nous connaissons à Moutier depuis de nombreuses années un déficit structurel récurrent. En résumé, il s'agit d'une infrastructure générale qui ne correspond plus aux moyens financiers de notre Ville. Depuis le bouclage des comptes de l'exercice 2019, nous avons enregistré un découvert au bilan qui doit impérativement être résorbé dans le délai légal imposé de 8 ans. Avec un déficit budgétaire supérieur au million, il s'agira à l'avenir de trouver des économies d'environ 10% sur les charges sur lesquelles nous pouvons directement décider.

Avec le futur transfert d'appartenance cantonale, de nombreux nouveaux défis impacteront de manière directe les finances de notre ville. Certains services seront cantonalisés et d'autres seront financés de manière totalement différente.

Vous l'aurez compris, le service des finances communales est au cœur de toute l'activité de la ville de Moutier et il aura de très nombreux défis à relever à court et surtout à moyen terme.

L'avenir financier de Moutier est en jeu et des décisions importantes devront être prises pour garantir sa pérennité, soyons-en toutes et tous conscients.

Chères lectrices et chers lecteurs, je vous remercie de l'attention que vous aurez portée à ces quelques lignes et surtout je vous prie, en cette période de pandémie, de prendre soin de vous ainsi que de votre famille.

Marc Tobler
Conseiller municipal



Case postale, 2740 Moutier

Editeur : Ville de Moutier

Editeur délégué : Public.ch Sàrl

Journaliste :
Dominique Dumas
dominiquedumas@bluewin.ch

Publicité : Syner J SA - Moutier
moutier@syner-j.ch, tél. 032 545 08 09

Conception et réalisation graphique :
Yvan Brahier et Pressor SA

Impression : Pressor SA, Moutier

Distribution : La Poste Suisse

Tirage : 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

Prochaines parutions

23 juin 2021

25 août 2021

20 octobre 2021

15 décembre 2021

SOMMAIRE

Entre horlogerie et bijouterie	4-5
La caisse municipale en pleines mutations	6-7
Conseil de Ville	9
SOS Futures mamans se présente	11
Des plantes à neutraliser	12-13
Nouveau code pour les factures	14
Le Tennis Club	
cherche son président	15
Côté pratique	16
Deux expos	
au Musée jurassien des Arts	17
Jeux	19
Dessins enfantins	20

L'ENTREPRISE DU MOIS

VINCENT REBETEZ

« TOUS LES JOURS, JE SUIS HEUREUX DE VENIR TRAVAILLER, CAR JE SAIS QUE JE VAIS FAIRE QUELQUE CHOSE QUI ME PASSIONNE. »

Par Dominique DUMAS

Le bâtiment de la rue Centrale 51 abrite une bijouterie depuis 1900. Un monsieur Dubois a ouvert la voie à un monsieur Paillard, qui a cédé sa place à Odon Rebetez. « Notre bijouterie est une entreprise familiale que mes parents ont tenue une trentaine d'années, explique Vincent Rebetez. Mon père y a adjoint une partie optique. » Une bonne idée puisque les deux fils se sont intéressés à reprendre chacun une partie de la société, Vincent se penchant donc sur le volet horlogerie et bijouterie. Restait à savoir si ce cheminement constituait un choix ou une obligation pour Vincent. C'est ce que nous allons découvrir.

« J'ai peut-être un peu suivi la ligne du paternel. Je venais parfois le rejoindre le soir à l'atelier et il me laissait un réveil à démonter. Même

si je n'ai jamais remonté un seul de ces malheureux réveils, l'envie est venue. Si tel n'avait pas été le cas, mon père m'aurait laissé faire ce que je voulais. » Ce que voulait le petit

Vincent donc, c'est devenir horloger rhabilleur. Et le voilà parti pour Porrentruy à l'école d'horlogerie et de microtechnique avant de terminer au Technicum du Locle. Logiquement, il



Stéphanie Schluechter, Vincent Rebetez et Rachel Voutat ou une joyeuse équipe toujours à l'heure.

entre ensuite chez Tissot, toujours au Locle, où c'était le grand boum des montres à quartz. L'horloger diplômé se retrouve à changer des piles toute la journée: «J'en ai vite eu marre et je suis parti. Ils n'avaient qu'à mettre un manoeuvre pour faire ça, et pas quelqu'un qui avait fait quatre ans d'apprentissage. Heureusement qu'ils m'ont fait ça, ce qui m'a permis d'aller voir ailleurs.»

Du laiton à l'ivoire

Vincent quitte donc Le Locle pour Fleurier chez Parmigiani où il découvre le beau du métier. «J'ai appris ce que je n'avais jamais vu en apprentissage. J'y ai appris la restauration. Nous travaillions pour des musées et pour des collectionneurs. Nous avons fait des montres uniques. Il fallait recréer des pièces comme elles étaient faites à l'époque en utilisant des laitons faits, eux aussi comme à l'époque. Nous avons aussi reçu une montre réalisée entièrement en ivoire, avec des rouages, des roues et des vis en ivoire. Il a fallu refaire une partie d'une denture d'une roue. Nous avons commandé un petit bout d'ivoire pour pouvoir la refaire. Ce qui était aussi impressionnant à Fleurier, c'est que le patron nous confiait de tels travaux. Je ne sais pas si, à sa place, j'aurais osé. C'est peut-être aussi pour cela que tous les jours je suis heureux de venir travailler, car je sais que je vais faire quelque chose qui me passionne. Au départ, avant que M. Parmigiani ne crée sa propre marque, il avait son atelier dans son propre appartement.» De quoi expliquer aussi pourquoi Vincent restera là-bas une dizaine d'années et n'en repartira qu'avec une idée bien précise.

Les marques nous oublient

«Les fabriques ont fait appel à nos magasins pour représenter leur marque de montres. Elles avaient besoin de nos compétences et de notre savoir-faire. Ce qui est malheureux, c'est que maintenant, les fabriques n'ont plus besoin de nous. Elles ouvrent leurs propres shops et leurs sites internet pour vendre leurs produits. Sans être en guerre avec elles, j'ai du mal avec ça. Comme avec le fait que les marques vont aussi dans les grandes surfaces pour jouir de davantage de passage.»

Nouvelle offre

Vincent revient à Moutier avec l'intention de se mettre à son compte et de créer un atelier de réparation qui n'existait alors pas dans la région: «Au début, j'étais patron de mon atelier et mon père restait dans la bijouterie. J'ai fait quelques expositions de pendules anciennes que j'avais révisées. J'étais ainsi l'un des seuls à réviser les pendules.» L'expérience acquise par Vincent permet à l'atelier de se développer et de bien vivre encore aujourd'hui: «Nous sommes dans une région où nous n'avons pas l'habitude de mettre à la poubelle. Les gens nous demandent de réparer une montre sans tenir compte de sa valeur de base. La valeur sentimentale joue souvent un grand rôle.»

Du quartz à la mécanique et vice-versa

Arrive le jour où Vincent devient seul maître à bord: «C'était vraiment bien de reprendre un commerce connu. Je ne partais pas à l'aventure dans l'inconnu. À cette époque, nous ne vendions quasiment plus de montres

mécaniques. Et puis maintenant, il nous arrive fréquemment de vendre une montre automatique, même si le quartz reste notre cheval de bataille.» Une autre révolution est en passe de se produire, avec l'arrivée des montres connectées: «Celles-ci, nous ne les réparerons pas, admet Vincent Rebetz. Mais nous sommes tout de même dans le domaine de l'horlogerie.»

Encore des bijoux

«Sans que l'on sache pourquoi, nous vendons certaines années bien plus de bijoux que de montres. Et l'année suivante, c'est le contraire. Mais le commerce se porte bien dans son ensemble. Je suis même confiant pour les années à venir. Une petite échoppe comme la nôtre a toutes ses chances si nous sommes serviables et que nous travaillons consciencieusement, même si Monsieur Internet nous fait des misères. Nous offrons dans notre magasin un service de réparation de pendules qui se fait de plus en plus rare. L'horlogère qui travaille avec moi n'en avait plus touchées depuis son apprentissage. Ici, elle se remet dans le bain.»

On fait tout juste

Vincent Rebetz a aussi souffert de la pandémie de Covid. Fermé une première fois, au printemps 2020, il est de ceux qui ont été contraints de récidiver en début d'année en étant considéré comme ne faisant pas partie des commerces essentiels: «Comment peut-on dire après trente années d'expérience que l'on n'est pas un magasin essentiel. Je prends aussi assez mal le fait que nous ayons dû fermer une deuxième fois cette année. On fait pourtant tout juste. Et dire qu'un samedi après-midi chez Ikea il y a 1500 personnes... Nous avons toutefois pu maintenir un service de réparation sans pouvoir vendre en magasin. Le

client pouvait nous téléphoner pour commander la montre que nous livrions sur le trottoir.»

«Avec les aides et la mise au chômage de mes employées, nous avons pu passer les deux vagues sans trop de dégâts. J'ai aussi eu la chance de bénéficier de conditions de location raisonnables et d'obtenir un geste familial avec l'abandon de la location durant la fermeture. Ainsi je suis confiant, même si une nouvelle fermeture devait intervenir. Je suis toutefois conscient d'avoir beaucoup de chance.»

La caisse municipale se prépare à de profonds changements

Pour ceux qui s'imaginent les fonctionnaires communaux confortablement installés dans leur routine, mieux vaut ne pas se rendre à la caisse municipale. Au fil des années, ce service a déjà subi - ou anticipé - des mutations dans le domaine des finances, passant du liquide au numérique. À l'avenir, il devra tout d'abord revoir ses effectifs pour contribuer à permettre à la Municipalité de retrouver une fortune, mais sera également au cœur de la transition qui va mener la cité prévôtoise vers le canton du Jura. Et là, nous vous promettons que le personnel de ce service ne baignera pas dans une routine tranquille.

Par Dominique DUMAS

Aujourd'hui, le service de la caisse municipale occupe cinq personnes qui se partagent 4,3 postes à plein temps. Fabrice Zartemi dirige le service et est secondé par Jean-Claude Zumbach, Angela Della Torre, Nathalie Willemin, Doris Laederach et Célia Aprile. «D'ici l'automne, Jean-Claude Zumbach partira à la retraite, ce qui nous contraindra à revoir la dotation du service qui perdra quarante pour cent de poste dans le cadre des mesures d'assainissement des finances communales, explique Fabrice Zartemi. Une part de cette baisse du taux d'occupation est due à l'acquisition par le service social d'un nouveau logiciel qui nous

libérera de certaines tâches rébarbatives.»

Pas de fantaisie

La caisse municipale gère toutes les finances de la commune. Fabrice Zartemi s'occupe principalement du budget, des comptes et de la planification financière. Cette tâche, l'établissement du budget surtout, est accomplie avec les politiciens, mais ne permet guère de fantaisie. Ainsi, l'autonomie communale en matière de finances se limite de vingt à trente pour cent de marge de manœuvre sur un budget qui porte sur soixante millions de francs environ : «Aujourd'hui, nous

ne pouvons économiser que dans le personnel, dans les subventions, dans l'entretien de nos infrastructures et dans les nouveaux projets.»

La mariée est trop belle

Moutier est riche en infrastructures qui coûtent très cher en regard avec la population de la ville. Elles contribuent au déficit structurel que l'on évalue à un million de francs. Pour le résorber, il s'agirait donc de réduire de dix pour cent les dépenses sur lesquelles la ville a une marge de manœuvre. «C'est un effort énorme» affirme M. Zartemi. Nous avons tout d'une grande ville, et ceci a un coût. Nul doute qu'aujourd'hui, nous renoncerions à la construction d'une piscine par exemple.» Le coût de ce qui est offert à la population apparaît dans le budget que le corps électoral va voter le 9 mai et qui porte sur un déficit de 1,372 million de francs.

Liées ou indispensables

Le dernier mot appartiendra au peuple. En attendant, la Municipalité ne peut consentir qu'aux dépenses liées et indispensables. Elle peut payer les salaires de ses employés, l'électricité et tout ce qui est sous contrat. Si une fuite importante du réseau d'eau survenait, elle pourrait bien évidemment procéder à la réparation. Par contre, les subventions ne peuvent pas être versées : «Si le corps électo-

Entre cinq et huit ans

Depuis janvier 2020, Moutier enregistre un découvert au bilan qui laisse huit ans à la Municipalité pour reconstituer une fortune. Ceci, c'était pour la situation bernoise. Dans le canton du Jura, ce délai se limite à cinq ans. Cet écart de temps ne signifie pas grand-chose puisque inscrit dans la période de négociations qui précède le transfert : «Par rapport aux années 2006 et 2007 où nous avons déjà vécu pareille situation, la création d'une nouvelle fortune sera beaucoup plus compliquée à atteindre, estime M. Zartemi. À l'époque, notre quotité d'impôt se situait dans le bas du panier, ce qui fait qu'en consentant à des économies et en augmentant la quotité, nous sommes restés dans la moyenne. Ce ne serait pas le cas avec une éventuelle hausse aujourd'hui. De plus, le Covid est passé par là et la situation économique n'a rien de brillant.»



Ils travaillent au sein de la caisse municipale, de gauche à droite, Fabrice Zartemi, Angela Della Torre, Jean-Claude Zumbach, Nathalie Willemin, Doris Laederach et Célia Aprile.

ral venait à refuser le budget, nous devons en rédiger un nouveau. Nous devons l'avoir à l'esprit en libérant des fonds; il ne doit s'agir que de montants que l'on ne pourra pas nous enlever dans un hypothétique futur budget.»

Plusieurs entreprises à gérer

La caisse municipale ne se préoccupe pas uniquement du budget et des comptes. Son personnel est employé à de nombreuses tâches qui s'apparentent à la gestion de plusieurs microentreprises: «Nous sommes un service état-major qui dans sa comptabilité gère les finances de tous les services communaux. Nous gérons la comptabilité de l'électricité, des services sociaux, de la piscine ou encore celle du ramassage des ordures pour n'en citer que quelques-unes. Et la variété est de mise avec par exemple des services assujettis à la TVA et d'autres qui ne le sont pas ou au taux unique. Pas contre, notre personnel n'est pas relié à l'un ou l'autre ser-

vice, mais à un type de tâche. Jean-Claude s'occupe ainsi des salaires et de comptabilité générale, Nathalie de tout ce qui est débiteur et Doris des créanciers.

Plus de liquide

Lorsque Fabrice Zartemi a débuté à la commune, il assistait au défilé des bénéficiaires des services sociaux et des requérants d'asile qui venaient chercher de l'argent liquide au guichet. Cette pratique a aujourd'hui disparu. Tout d'abord parce que Moutier ne s'occupe plus du service des requérants d'asile, ensuite parce que les versements sont effectués, dans l'immense majorité des cas, sur des comptes postaux et bancaires: «Il y a vingt ans, nous avions de très fortes sommes dans mon coffre. Aujourd'hui, il est vide.»

Autres tâches

La caisse municipale s'occupe encore d'autres tâches, telles que la

gestion des pensions alimentaires: «Lorsqu'une personne ne s'acquitte pas de la pension alimentaire due, le bénéficiaire peut s'adresser à la Municipalité, qui procède à une avance, avant de se retourner vers le mauvais payeur pour récupérer l'argent. Si ceci s'avère impossible, la somme perdue est prise en compte par la répartition des charges du canton.» Ce mode de faire n'est pas limité à ce seul domaine. Durant l'année, la commune fait des avances en matière d'assistance publique notamment, finance le Centre de l'enfance ou le Centre de jeunesse, des services qui dépendent de la direction des affaires sociales du canton. «En fin d'année, nous effectuons un décompte des sommes que la commune a avancées – à peu près dix millions de francs – et nous l'envoyons au canton. Toutes les communes font de même et le canton paye la moitié, le solde étant réparti entre toutes les communes en fonction du nombre d'habitants.»



Votre santé au centre
de notre attention

Hôpital du Jura bernois

Qualité et Proximité

Batipic
R. & C. Piquerez
Rénovation | Peinture | Plâtrerie | Façades

2740 MOUTIER
078 608 94 47
078 664 84 49

GARAGE-CARROSSERIE DU TRIANGLE

SPÉCIALISTE VW - AUDI - SKODA - SEAT

M. et I. Chittano - Rue de Chalière 11

2740 MOUTIER

Tél. 032 493 66 93 - triangle@bluewin.ch - www.triangle.stopgo.ch



Le meilleur moyen
d'être lu et vu par
100% des Prévôtois

Près de chez vous.

Votre spécialiste



SPART
MENUISERIE

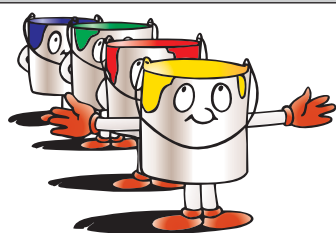
Spart Menuiserie Sàrl
rue de Soleure 32 a, CH-2740 Moutier
Tél. +41 32 493 55 59, spart@menuiserie-spart.ch
www.menuiserie-spart.ch

EgoKiefer
Fenêtres et portes



Roland Marcionetti SA
Brevet Fédéral
Rue de Soleure 42 - 2740 Moutier
T 032 493 11 06
www.marcionetti.ch

- FERBLANTERIE & COUVERTURE
- SPÉCIALITÉ DE TOITURES PLATES
- ISOLATIONS DE FAÇADES
- FAÇADES EN ETERNIT
- PARATONNERRE



André Schaub fils

Entreprise de peinture
Tapisserie
Crépis
Façades ventilées
Plâtrerie

2740 Moutier - 079 274 49 76

ATB SA

Ingénieurs-conseils SIA USIC

- Routes, trafic et voies ferrées
- Hydraulique
- Bâtiments et ouvrages d'art
- Décharges et carrières
- Travaux spéciaux
- Aménagement du territoire



2740 Moutier	032 494 55 88
2950 Courgenay	032 471 16 15
2720 Tramelan	032 487 59 77
2350 Saignelégier	032 951 17 22
2800 Delémont	032 422 56 44
4242 Laufen	061 761 17 85
2610 Saint-Imier	032 941 71 50

www.atb-sa.ch - info@atb-sa.ch

f.hänzi SA

Bâtiment - génie civil

Moutier / Sonceboz

Lors de sa séance du 25 janvier 2021, le Conseil de Ville :



A ÉLU :

- à une majorité évidente, Oriane Grimm en tant que membre de la Commission Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse, en remplacement de Nicolas Rubin (PLR).

A REJETÉ :

- par 37 voix et 2 abstentions, l'entrée en matière relative au choix de la variante quant à l'aménagement d'une nouvelle école ménagère (location

ruelle de l'Ours 8 ou installation de conteneurs à l'école secondaire).

A PRIS CONNAISSANCE :

- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation de Moutier à Venir relative à la prévention contre les tiques ;
- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation de Moutier à Venir relative aux plantes néophytes envahissantes ;

• de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente du Rauraque au sujet de la pérennité de l'EMSP à Moutier ;

• de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation urgente d'Ensemble prévôtois sur les propos d'un Conseiller municipal concernant le tourisme électoral ;

• de la réponse du Conseil municipal à la question écrite du PLR relative à la participation de la commune de Moutier à la Fondation Gobat pour la Paix.

Place d'accueil du Stand et sentier nature

La popularité de la place d'accueil du Stand n'est plus à démontrer. Ce site accueille tout au long de l'année de nombreux visiteurs ; pour certains, un lieu de rencontre ou de détente, pour d'autres une place de pique-nique. Les écoles profitent également de cet écrin de verdure situé à quelques minutes du centre-ville.

Ce secteur regroupe une place d'accueil et un sentier didactique s'étendant sur 700 mètres et aménagé de six panneaux didactiques richement illustrés. Ces aménagements ont été réalisés dans le but d'offrir à la population, aux écoles et aux hôtes de passage, un but de promenade didactique, ludique et de détente, ainsi que la découverte de la valeur naturelle du site.

Hormis les deux petits étangs, la place d'accueil du Stand met à disposition du public un abri forestier en madriers, deux grills ainsi que plusieurs tables éparées qui permettent d'accueillir une trentaine de personnes. Cette place d'accueil est recensée par plusieurs sites internet ainsi que par un prospectus distribué par les offices de tourisme régionaux.

Place publique ouverte à tous

Dès sa réalisation en 2003, la Municipalité a pris la décision de laisser cet espace public et donc de ne pas gérer de réservations.

Néanmoins, pour répondre à certaines attentes, un panneau est à disposition sur la cabane pour permettre aux personnes qui le désirent d'informer de leur venue à une date précise. Mais attention, ces informations ne constituent pas une réservation officielle et ne donnent aucune assurance de pouvoir jouir des lieux. De plus, vu le grand nombre de tables, tant qu'il reste des places disponibles, celles-ci peuvent être utilisées par d'autres inté-



Une place très accueillante.

ressés. Jusqu'à maintenant, ce principe a fait ses preuves, même si parfois quelques informations «disparaissent» malheureusement du panneau. Les autorités ne comptent cependant pas s'ingérer dans une réservation plus officielle et plus restrictive.

La Municipalité compte donc sur le civisme, le respect et la convivialité de chacun et chacune. Nous rappelons également aux utilisateurs et utilisatrices de tenir les chiens en laisse, de ne pas endommager la végétation et de préserver la quiétude de la faune, notamment celle aquatique présente dans les mares. La tranquillité du voisinage ne doit pas être perturbée par des nuisances sonores excessives. Merci encore de laisser la place propre à votre départ, des conteneurs à déchets ont été posés à cet effet.

Christian Poma, service de l'urbanisme

Fleurs communales offertes

L'automne passé, le secteur des parcs et promenades a planté environ 3000 narcisses et tulipes qui se sont réveillées ce printemps pour colorer et embellir la ville de Moutier. Cette démarche, validée par le Conseil de Ville, répond à l'interpellation du PDC pour le recyclage des plantes des espaces floraux communaux.



A la fin de la floraison, en principe dans le courant du mois de mai, les jardiniers enlèveront tous ces bulbes, qui seront ensuite offerts à la population prévôtoise. Ces plantes seront déposées, en vrac et sans distinction ni de couleur ni de l'espèce, sur une bâche en plastique, au point de récolte de la Halle aux

marchandises. La population pourra se servir durant tout le mois de mai, tant que des fleurs seront disponibles. En juin, les plantes restantes seront évacuées.

Alors n'hésitez pas ! Venez vous servir et redonner une seconde vie à ces plantes !

Dès que les plantes pourront être mises à disposition, une information paraîtra dans la Feuille officielle du district de Moutier ainsi que sur le site internet de la Municipalité de Moutier (www.moutier.ch).

Service Parcs et Promenades

Avis important aux promeneurs, cavaliers et cyclistes



Le Conseil municipal invite les promeneurs, cavaliers et cyclistes à respecter l'article 18 al. 4 du Règlement de Police administrative de la Commune municipale de Moutier, qui indique que pendant la période de pousse, soit **du 15 avril au 15 octobre**, il est interdit de marcher sur les prés et terrains de cultures sans y être autorisé.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Conseil municipal

SOS Futures mamans Jura - Prévôté

L'association est née dans le canton de Fribourg à l'initiative d'un couple qui avait senti la nécessité de créer cette association caritative. Ces personnes, profondément chrétiennes, voulaient lutter contre l'avortement en offrant des possibilités de s'en sortir à de futures jeunes mamans. L'initiative a ensuite essaimé un peu partout en Romandie. Et l'un des cantons à avoir suivi le plus rapidement n'est autre que le canton du Jura, associé dès le départ avec la région de Moutier. Il ne s'agissait toutefois pas de copier ce qui s'était fait à Fribourg. Le côté chrétien et la lutte contre l'avortement n'ont jamais figuré dans le programme de la section régionale de SOS Futures mamans.

Par Dominique DUMAS

Il y a quarante ans, l'aide était essentiellement matérielle. Les premiers vestiaires étaient donc créés dès l'origine. Rapidement, les bénévoles se sont rendu compte que de fournir habits et matériel s'avérait insuffisant. Un soutien plus ciblé était ainsi mis en place.

Quarante ans plus tard, rien ou presque n'a changé au sein de l'association. Comme à l'origine, tout ce qui est prêté aux bénéficiaires a été donné à l'association. Il s'agit essentiellement d'habits, en bon état, qui ont déjà été portés : « Ils doivent être dans l'état que nous exigeons pour les mettre à nos propres enfants », indique la présidente de l'association, Chantal Mérillat. « En dehors des habits, nous prêtons tout ce qui peut être utile à de petits enfants de moins de deux ans, de la table à langer au lit de voyage en passant par la poussette. Nous ne récoltons par contre ni peluches ni jeux. »

Tout est stocké à la rue Centrale, dans l'ancien cinéma. Les locaux viennent de s'agrandir et sont ouverts les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 14 h à 16 h 30 et sur rendez-vous en cas d'urgence. Une fréquence rendue possible grâce au travail de cinq bénévoles.

Avant et après la naissance

La grande majorité des bénéficiaires sont des familles qui ont déjà un ou plusieurs enfants et qui viennent s'approvisionner. « Certaines viennent avant la naissance déjà. Il n'est pas demandé aux familles de justifier la nécessité de venir chez nous. Tout est prêté et est censé revenir. Dans l'ensemble, la formule fonctionne plutôt bien. Et même la pandémie n'est pas parvenue à ralentir le fonctionnement de l'association. Avec les confinements, beaucoup de personnes ont profité pour faire leurs armoires et amener ce dont elles n'avaient plus besoin. Le vestiaire a beaucoup plus fonctionné qu'avant la pandémie. »

Au quotidien

L'association ne se limite pas à ses vestiaires. Deux autres personnes, qui se déplacent dans tout le Jura bernois, vont dans les familles pour évaluer les besoins. Les requérantes peuvent s'adresser au 032 422 26 26 où on les orientera vers les vestiaires ou vers les dames contact. Il peut s'agir de demandes d'aides dans le cas de situations financières ou sociales difficiles : « Nous privilégions les familles autonomes dont les revenus ne sont pas suffisants pour assurer une vie



Chantal Mérillat préside l'association.

minimale décente (ndlr. Celles qui ne dépendent pas des services sociaux), explique Chantal Mérillat. Ce sont des personnes qui vivent sur le fil. Avec la pandémie, le fil se coupe trop facilement et la chute se produit. Ces personnes constituent donc notre public privilégié. » Pour leur venir en aide, la dame contact se rend à domicile et aide à établir un budget. Si les éléments entrent dans le barème fixé, une aide peut être apportée. La dame contact se rend alors toutes les cinq semaines dans la famille pour apporter un carton de plus de cent couches et quatre boîtes de lait. Tous ces produits sont achetés par l'association. L'année passée, sur l'ensemble du territoire de l'association, quatre-vingt-trois familles ont été visitées et septante-sept d'entre elles ont été aidées. Environ le tiers de ces personnes provenait de Moutier et du Jura bernois.

Grande stabilité

Chantal Mérillat tient à insister sur ce point. Sans les bénévoles, l'association n'existerait pas. Elle peut ainsi compter sur une grande stabilité parmi ses bénévoles. Celles qui la quittent sont souvent remplacées par de jeunes mamans. « Je n'ai aucune peine à remplacer les partantes et souvent par des gens plus jeunes. Heureusement, car en plus des ouvertures, il s'agit de trier tout le matériel qui nous parvient et qui est restitué. »

SOS Futures mamans Jura-Prévôté
Tél. 032 422 26 26

Aidez la nature et lutez contre les

Les plantes néophytes envahissantes ou plantes exotiques envahissantes sont des plantes non indigènes, introduites volontairement ou non, et qui parviennent à s'établir dans la nature, dans les zones vertes. Elles prolifèrent souvent par manque de facteurs régulateurs (maladies, parasites, herbivores, concurrence). Sur le territoire communal, les plantes envahissantes sont présentes, mais sans causer véritablement de gros problèmes. Le Service de l'Urbanisme mène une lutte ciblée selon un inventaire et un plan d'action établis en 2012.

Sur le territoire communal, on peut observer ces plantes problématiques surtout en milieu urbain, mais c'est dans ses abords qu'elles peuvent poser des problèmes. En ville, leur prolifération est souvent limitée par l'entretien des parcelles voisines ou des infrastructures comme les accès et les bâtiments. Voici un petit tour d'horizon de la situation, huit ans après les premières mesures de lutte contre ces indésirables.

Commençons par le **Solidage du Canada** et le **Solidage Géant** qui est considéré par beaucoup de propriétaires comme une plante d'ornement. On peut donc l'observer dans les jardins ou les alentours des particuliers ou le long des voies ferroviaires, mais sans que cela ne pose de réel problème pour la biodiversité et la santé de la population.



Solidage du Canada.

Images: interflora.ch et Steve Guerne



Berce du Caucase.



Le Solidage se reproduit par les graines et par la multiplication végétative (par le réseau racinaire) qui donne naissance à de nouvelles plantes (dragon). Si vous désirez lutter contre cette plante, il suffit de l'arracher quand le sol est bien saturé en eau. Ainsi, l'entier de son réseau racinaire sera extrait du sol avec la plante.

En dehors de la zone urbaine, les plantes néophytes envahissantes peuvent très vite devenir un problème. Elles s'installent d'abord discrètement à un endroit, puis parviennent à coloniser de nouveaux sites tout en augmentant de manière exponentielle les surfaces qu'elles colonisent. C'est à ce stade qu'elles deviennent véritablement envahissantes.

Nous en avons fait l'expérience sous le Golat où une seule **Berce du Caucase**, située le long d'un chemin piétonnier, avait disséminé ses graines sur une parcelle privée et en forêt. Ce

seul individu a contaminé une surface d'environ 1500 m², obligeant le Service de l'Urbanisme à lutter, durant 5 ans, pour éradiquer totalement ces plantes. Aujourd'hui la zone est assainie.

Attention, si vous rencontrez une Berce du Caucase il ne faut rien entreprendre sans une protection intégrale de votre corps. Au minimum des vêtements longs et des gants de protection sont requis pour la couper (idéalement 10 cm au-dessous du niveau du sol). Par principe de précaution, ne jamais intervenir par une journée ensoleillée, car ce sont les UV qui, avec l'action de la sève de la plante, peuvent provoquer d'importantes brûlures. En cas de doute, nous vous conseillons de prendre contact avec le Service de l'Urbanisme.

Les milieux victimes d'un développement important d'espèces exotiques ont souvent été soumis à une pertur-

plantes néophytes envahissantes

bation anthropique ou à une modification « naturelle » des conditions abiotiques. À Moutier, c'est notamment le cas à l'Ouest de la Halle du Forum de l'Arc et le long de la Foule où une population de **Renouée du Japon** est arrachée à la main 4 fois par année



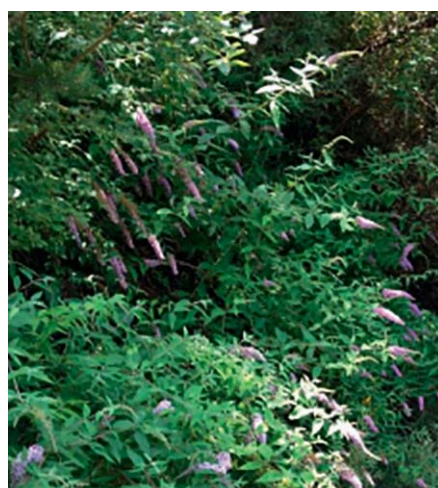
Renouée du Japon.



Impatiente glanduleuse.

depuis 2012. Il est possible de contenir une population de Renouée du Japon et ainsi éviter qu'elle s'étende. En revanche, il est très difficile de l'éradiquer à l'image d'une plante observée en 2020 en Ville, qui a réussi à traverser une couche de macadam de plusieurs centimètres.

L'**Impatiente glanduleuse** est la plante qui pose le plus de problèmes dans notre localité après la Renouée du Japon. Elle est présente sur les berges de la Rauss et d'un ruisseau affluent. Cette plante est sans danger pour la santé, mais peut poser des problèmes à la biodiversité. Sans lutter contre sa prolifération, elle pourrait facilement, en quelques années, recouvrir entièrement les berges de ces deux cours d'eau, en éradiquant au passage les espèces autochtones, puis provoquer des problèmes d'instabilité des berges lors des crues. Heureusement nos actions permettent de ne pas en arriver là. Pour la combattre



Buddleia.

efficacement il est nécessaire de l'arracher à la main.

Cette plante se reproduit par graines (qu'elle éjecte à plusieurs mètres) et rejet de la tige si elle est laissée au sol ! En population dense, elles peuvent disséminer jusqu'à 32 000 graines par m².

Le **Buddleia** est peu présent à Moutier. Ce buisson envahissant est sans danger pour la santé et présente actuellement peu de problèmes pour notre biodiversité. Le Buddleia peut atteindre 2-3 m de haut et il se reproduit par graines. Un buisson adulte produit environ trois millions de graines, qui sont disséminées au loin par le vent et peuvent demeurer des années dans le sol avant de germer. Pour éviter sa propagation, il suffit de le couper avant la germination de ses graines.

Aviser le Service de l'Urbanisme

Nous invitons la population à annoncer impérativement au Service de l'Urbanisme toutes éventuelles présences de plantes problématiques telles que la Berce du Caucase, la Renouée du Japon et l'Impatiente glanduleuse. Nous vous remercions de ne jamais composter ou laisser les plantes arrachées à même le sol car le risque de rejets reste conséquent. Nous vous recommandons de les éliminer par le biais de sacs à ordures consignés. Pour les volumes importants, vous pouvez contacter la commune afin de trouver une solution moins coûteuse.

Sur le plan légal, l'obligation appartient au propriétaire du bien-fonds, où se trouve les plantes indésirables, de prendre les mesures adéquates. Cela est le cas quand la situation est préoccupante en termes de prolifération ou de dangerosité pour la santé.

Pour en savoir d'avantage, vous pouvez contacter le Service de l'Urbanisme (tél. 032 494 13 33) ou directement le soussigné (steve.guerne@bluewin.ch) qui restent volontiers à votre disposition. Nous vous souhaitons un bon été et du plaisir dans l'entretien de vos alentours.

Stève Guerne
Inspecteur de la nature

Scannez et c'est payé!

Grâce à l'introduction des factures munies d'un code QR (Quick Response), régler vos paiements n'a jamais été aussi simple et pratique.

Dans le courant du mois de mai, la Municipalité de Moutier passera au système de facture QR Code.

Partout en Suisse, ce mode de paiement remplacera progressivement tous les bulletins de versement de type BVR actuels. Ces derniers

appartiendront prochainement au passé puisque le passage à cette nouvelle norme est obligatoire en Suisse.

Pas d'inquiétude

Cette nouvelle manière de présentation des factures ne change en rien la

possibilité de traiter vos paiements, mais rend la tâche plus pratique. En effet, vous pourrez toujours payer vos factures en vous rendant soit au guichet d'un bureau de poste, soit via l'e-banking sur votre ordinateur ou téléphone portable.

Toutes les informations relatives à la facture se trouvent dans le Swiss QR Code que vous pouvez voir dans l'exemple de QR-facture ci-dessous.

Récapitulé Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Biel Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017 Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach <table border="1"> <thead> <tr> <th>Monnaie</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CHF</td> <td>1 949.75</td> </tr> </tbody> </table> Point de dépôt	Monnaie	Montant	CHF	1 949.75	Section paiement  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Monnaie</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CHF</td> <td>1 949.75</td> </tr> </tbody> </table> Name AV1: UV.UltraPay005.1 Name AV2: XY.XYService,SA	Monnaie	Montant	CHF	1 949.75	Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Biel Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017 Informations supplémentaires Instruction of 03.04.2019 //S1/10/10201409/11/190512/20/1400.000-53/30/ 106017086/31/180508/32/7.7/40/2:10:0:30 Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach
Monnaie	Montant									
CHF	1 949.75									
Monnaie	Montant									
CHF	1 949.75									

1

La partie de gauche fait office de récépissé à tamponner si vous privilégiez le paiement au guichet de poste.

2

Ce code QR contient toutes les informations de la facture et peut être scanné afin de déclencher le paiement.

AVANTAGES



Le scannage du QR fonctionne de manière très simple



Un seul clic suffit pour autoriser le paiement



Plus besoin de taper le numéro de compte ce qui permet de gagner du temps et de réduire les erreurs

COMMENT PAYER UNE QR-FACTURE ?



La QR facture fonctionne comme un bulletin de versement actuel et peut donc être payée au guichet d'un bureau de poste



Grâce à votre ordinateur via l'e-banking, il suffit de scanner le Swiss QR Code et valider le paiement



Grâce à votre téléphone portable via l'application e-banking, il suffit de scanner le Swiss QR Code et valider le paiement

Le Tennis club est à la recherche d'un nouvel élan

Le premier sport qui vous vient à l'esprit en parlant de Pierre-Alain Eschmann n'est pas un sport de balle, mais bien un sport de ballon. L'ancien arbitre de football n'a d'ailleurs touché la petite balle jaune qu'en complément de son activité footballistique. Des problèmes de genou l'éloignent alors de la pratique du tennis. Et pourtant, comme dans bon nombre de sociétés, Pierre-Alain Eschmann est celui qui a accepté de devenir vice-président du Tennis Club Moutier, faute de candidat à la présidence de la société et aussi parce que Madame est une figure très active de l'association.

Par Dominique DUMAS



Pierre-Alain Eschmann n'entend pas prolonger sa vice-présidence indéfiniment.

Le Tennis Club Moutier naît en 1933, mais ses membres ne commencent à jouer que l'année suivante. Après un projet avorté en face de chez Krebs, c'est derrière le garage Balmer que les premiers adeptes prévôtois de la petite balle jaune s'affrontent. Dans les années cinquante, le club s'installe sur le site actuel. En 1995, il se dote de deux courts supplémentaires pour faire face à l'affluence de membres. Aujourd'hui, avec la baisse du nombre de membres, ces deux courts ont été abandonnés. Le Tennis Club, c'est aussi les nombreuses pé-

pieties et projets qui ont été évoqués ou appliqués pour permettre aux membres de jouer toute l'année. Une bulle puis la location de surfaces au Forum devaient permettre aux jeunes d'évoluer toute l'année. De quoi plomber les finances du club sans qu'une solution durable ne soit trouvée. Aujourd'hui, la société hiberne durant le long hiver prévôtois et réintègre ses trois courts de terre battue au printemps.

Idéal pour les articulations

Le Tennis Club Moutier se contente donc de ses courts en terre battue, une surface idéale pour les articulations ou pour jouer, mais qui coûte très cher à la confection chaque printemps et qui ne permet pas de jouer à l'année. Pour refaire des courts utilisables plus durablement, il s'agirait pour le club d'investir 200 000 francs, une somme bien trop élevée pour ses finances.

En quelques années, le Tennis Club a perdu près de la moitié de ses membres. Comme dans beaucoup de sports, certains jeunes zappent et abandonnent les activités en société. D'autres membres, pour de multiples raisons, ont choisi d'évoluer ailleurs. Pourtant, il reste une petite centaine d'adhérents dans la société. Côté compétition, le club recense encore trois équipes masculines et quatre équipes de juniors.

Merci aux sponsors

Pierre-Alain Eschmann est clair. Sans ses sponsors fidèles, la société

ne vivrait plus. Il s'agirait de trouver davantage de membres qui s'acquittent d'une cotisation de 340 francs par année, mais que de 170 francs la première année ou 500 francs par couple. Reste qu'avec le nombre de membres, l'accès aux courts est très facile même s'il faut s'inscrire via Internet et que, dès l'année passée, pandémie oblige, il faut identifier tous les joueurs à l'inscription.

À qui le tour ?

«Le tennis est un sport individuel et les gens ne veulent plus s'engager dans les sociétés», constate Pierre-Alain Eschmann. Le vice-président actuel – en poste parce que la société n'a pas déniché de président – et la secrétaire vont abandonner leurs fonctions l'année prochaine : «Je fais le boulot du président, mais je ne veux pas du titre, une manière de répéter que le club doit trouver un président. Si l'on arrive à trouver des membres et des gens qui veulent s'engager, les projets de réfection des courts qui permettront de jouer plus longtemps dans l'année permettront de redonner un nouvel élan au Tennis Club.»

Pour tous renseignements s'adresser à [paeschmann@gmail](mailto:paeschmann@gmail.com) ou pour les juniors et leçons privées s'adresser à Giancarlo Brambilla au 076 388 13 79.

Numéros d'urgence

Police	117
Pompiers	118
Ambulance	144
Hôpital de Moutier	032 494 39 43
Médecin de service en cas d'urgence	0900 93 11 11
Dentiste de service en cas d'urgence	032 466 34 34
La Main tendue	143
SOS Futures mamans	032 422 26 26
Ligne d'aide pour les enfants et les jeunes	147
REGA	1414
Intoxication	145
Service de piquet des Services industriels (eau-électricité)	032 494 12 22
Numéro d'urgence en cas de catastrophe	0840 80 2740

Pharmacies de service Services de nuit et de dimanche

Dimanches et jours fériés
de 10h à 12h et de 18h30 à 19h

Centre Migros 058 878 20 70

• 28-30 avril • 8-14 mai • 22-28 mai • 12-18 juin

Centre Coop 058 878 27 50

• 15-21 mai • 29 mai-4 juin • 19-25 juin

Pharmacie GARE 032 493 32 02

• 1^{er}-7 mai • 5-11 juin

MOUTIER

Cœur de Jura

www.moutier.ch

CALENDRIER DES DECHETS 2021 (janvier à juin)

JANVIER

Ve 1	Nouvel-An
Sa 2	Février
Di 3	
Lu 4	
Ma 5	
Me 6	
Je 7	
Ve 8	
Sa 9	
Di 10	
Lu 11	
Ma 12	
Me 13	
Je 14	
Ve 15	
Sa 16	
Di 17	
Lu 18	
Ma 19	
Me 20	
Je 21	
Ve 22	
Sa 23	
Di 24	
Lu 25	
Ma 26	
Me 27	
Je 28	
Ve 29	
Sa 30	
Di 31	

FEBVRIER

Lu 1	
Ma 2	
Me 3	
Je 4	
Ve 5	
Sa 6	
Di 7	
Lu 8	
Ma 9	
Me 10	
Je 11	
Ve 12	
Sa 13	
Di 14	
Lu 15	
Ma 16	
Me 17	
Je 18	
Ve 19	
Sa 20	
Di 21	
Lu 22	
Ma 23	
Me 24	
Je 25	
Ve 26	
Sa 27	
Di 28	

MARS

Lu 1	
Ma 2	
Me 3	
Je 4	
Ve 5	
Sa 6	
Di 7	
Lu 8	
Ma 9	
Me 10	
Je 11	
Ve 12	
Sa 13	
Di 14	
Lu 15	
Ma 16	
Me 17	
Je 18	
Ve 19	
Sa 20	
Di 21	
Lu 22	
Ma 23	
Me 24	
Je 25	
Ve 26	
Sa 27	
Di 28	
Lu 29	
Ma 30	
Me 31	

Quartier 2

Plan détaillé des zones de ramassages sur site internet

Quartier 1

AVRIL

Je 1	
Ve 2	Vendredi-Saint
Sa 3	
Di 4	
Lu 5	L. de Pâques
Ma 6	
Me 7	
Je 8	
Ve 9	
Sa 10	
Di 11	
Lu 12	
Ma 13	
Me 14	
Je 15	
Ve 16	
Sa 17	
Di 18	
Lu 19	
Ma 20	
Me 21	
Je 22	
Ve 23	
Sa 24	
Di 25	
Lu 26	
Ma 27	
Me 28	
Je 29	
Ve 30	

MAI

Sa 1	Fête du travail
Di 2	
Lu 3	
Ma 4	
Me 5	
Je 6	
Ve 7	
Sa 8	
Di 9	
Lu 10	
Ma 11	
Me 12	Ascension
Je 13	
Ve 14	
Sa 15	
Di 16	
Lu 17	
Ma 18	
Me 19	
Je 20	
Ve 21	
Sa 22	
Di 23	Pentecôte
Lu 24	L. de Pentecôte
Ma 25	
Me 26	
Je 27	
Ve 28	
Sa 29	
Di 30	
Lu 31	

JUIN

Ma 1	
Me 2	
Je 3	
Ve 4	
Sa 5	
Di 6	
Lu 7	
Ma 8	
Me 9	
Je 10	
Ve 11	
Sa 12	
Di 13	
Lu 14	
Ma 15	
Me 16	
Je 17	
Ve 18	
Sa 19	
Di 20	
Lu 21	
Ma 22	
Me 23	
Je 24	
Ve 25	
Sa 26	
Di 27	
Lu 28	
Ma 29	
Me 30	

Quartier 1 **Quartier 2** **Montagne**

Ordures ménagères

Déchets encombrants

Carton

Papier

Tournée Verte

Ferraille

Vacances scolaires

Déchets inertes à déposer au Dépôt de la Voirie, rue de Soleure 18 de 07h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h15 aux dates mentionnées dans le calendrier.

Deux expositions au Musée jurassien des Arts

Le Musée jurassien des Arts à Moutier vous propose deux expositions riches en découvertes, « Line Marquis », jusqu'au 6 juin, et « Racines », jusqu'au 14 novembre. L'artiste jurassienne Line Marquis traite du lien familial comme une alchimie susceptible de poétiser la vie, dans le contexte d'un monde en déchéance. Elle associe ainsi onirisme et apocalypse ou encore filiation à l'histoire de l'art et subversion. L'artiste complète l'exposition par un dessin monumental au fusain.

Pour Line Marquis, tout est parti d'un rêve qui va ensuite lui évoquer le thème traditionnel de la Pietà, où la Vierge Marie pleure son fils mort, Jésus-Christ. Dans sa série de toiles intitulée Pietà, elle s'inspire librement d'œuvres de la Renaissance pour la pose de ses modèles. Mais les personnages qu'elle peint, loin d'être divins, sont ses amis. L'ambiguïté règne : ces enfants dans les bras protecteurs de leur mère ou de leur père sont-ils endormis, malades ou

morts ? Souffrent-ils sous l'emprise de la nature au coloris déroutant qui les entoure, une nature devenue apocalyptique par la pollution ?

Line Marquis présente également des Annonciation sans personnages, oscillant entre onirisme et tragédie, qui « annoncent » un avenir instable du monde. Tandis que ses Vierge à l'enfant, opposant grisaille et couleur, suivent le même principe que ses Pietà. L'artiste plonge alors ses



© Line Marquis

personnages dans des paysages bucoliques, mais troublés par une carcasse de voiture ou un abri pour immigré.

Face à un monde qui menace de finir en lambeaux, Line Marquis propose ainsi d'insuffler de l'espoir par les liens humains, en particulier familiaux. Elle a d'ailleurs souvent traité de la famille dans son art, et cette exposition s'affilie également à sa grand-mère, catholique pratiquante mais aussi très réaliste, qui a ouvert un restaurant à Sonvilier.

Valentine Reymond, conservatrice

Racines

Issues des collections du musée, les œuvres exposées évoquent et découlent du nom féminin racine. De sa signification botanique - partie inférieure d'une plante vasculaire - en passant par ses dérives - enraciner - et ses contraires - déraciner -, cette exposition met en scène différents visages d'un même mot.



© Hiromi Miyamoto

sée, virtuelle ou énigmatique forme cet ensemble.

Le second espace propose une sélection du sens figuré : s'enraciner, s'implanter quelque part et y créer des

attaches solides. Ce corpus d'œuvres met en images différentes sensations et jeux formels : des chercheurs de glace en Equateur, des ruines en Normandie, une vision cosmogonique amérindienne, une statue issue de l'art non-occidental qui semble prendre racine...

Le dernier espace donne à voir le sens contraire : le déracinement. Plusieurs œuvres traitent d'un déracinement littéral : un arbre abattu, un chou taillé, un silo renversé. D'autres parlent d'exil ou de migration. Arracher un végétal, une personne à sa terre ou à son pays, le déracinement rompt radicalement les liens créés jusqu'alors.

Les différentes expressions ont été exploitées pour la création d'outils didactiques qui vous feront découvrir l'exposition d'une manière originale avec une approche par la création.

Valérie Studer

Avec : Guido Baselgia, Jacques Bélat, Laurent Boillat, Bendicht Fivian, Pierrette Geissbühler, Arthur Jobin, Wolfgang Laib, Gilles Lepore, Hiromi Miyamoto, Fritz Müller, Francine Murry, Julie Schätzle, Monica Studer & Christoph van den Berg, Joël Tettamanti, Hans Ruedi Wehren, Jean-Claude Wicky, Uwe Wittwer, Michel Wolfender, Emmanuel Wüthrich et Rémy Zaugg.

LA CUISINE · MENUISERIE
OSTORERO
2740 MOUTIER ostorero.ch
032 493 38 18



kropf
ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE **groupe e**

Installations électriques
Téléphonie
Domotique
Magasin d'électroménager

2740 Moutier www.kropf-elec.ch T. 032 494 55 55



Nuno Figueiredo
032/499.96.67

info@girardinstores.ch
www.girardinstores.ch

- ♦ STORES
- ♦ VOLETS
- ♦ MOUSTIQUAIRES
- ♦ STORES TOILES
- ♦ BARRIÈRES
- ♦ PORTES DE GARAGE

Bâtiment - Génie civil - Travaux spéciaux

dell'anna enzo

2740 Moutier - 032 493 54 20

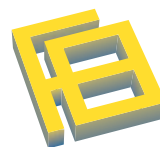
www.dellanna.ch

**Nous nous réjouissons de
vous accueillir à Moutier CFF**

Lundi - Samedi 6.00 – 22.00
Dimanche 7.00 – 21.00

migrolino Moutier, Lucie Membrez
Avenue de la Gare 22, 2740 Moutier

rapide, pratique, frais. **migrolino**



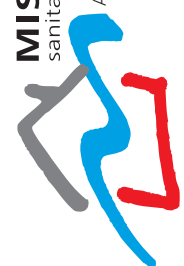
**FENÊTRES
BASSIN**
2732 RECONVILIER

Une fabrication locale
depuis 1942

Tél. 032 312 00 50
www.bassin-fenetres.ch

MISEREZ sàrl
sanitaire - chauffage

Avenue de la Gare 4b
2740 Moutier
Tél. : 032 495 11 22
info@miserezsarl.ch
www.miserezsarl.ch



■ Installations ■ Dépannages ■ Entretien
■ Devis sans engagement ■ Confiez nous vos travaux

**PARTAGEZ AVEC NOUS
VOS PROJETS:
VOTRE VISION PRENDRA
FORME SUR LE PAPIER**

PRESSOR

Delémont | Moutier | Saignelégier | 032 421 19 19 | www.pressor.ch

**Les bons prévôtois sont disponibles à la caisse municipale
à Moutier, pour des valeurs de fr. 10.—, fr. 20.— et fr. 50.—.**

MOTS-FLÉCHÉS

Définition du mot à découvrir grâce aux cases numérotées:

SERVICE À LA CARTE

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

EXCESSIVE- MENT RENDRE SON TABLIER	TITRE ANGLAIS LOUP DE MER	ME RISQUAI C'EST LA CONDITION !	CHOISIE QUI EXISTE PAR ESSENCE	ON LE SAIT TÊTU	POISSONS DE TORRENTS ROYAUMES	6
		5				
UNISSANT LÉGALE- MENT APRÈS BIS					PROFON- DÉMENT TOUCHÉ ÉTONNAI	
		VILLE D'ASIE MINEURE TRÈS À L'AISE				3
			ASSOUVIT SA FAIM (SE)			
TITRE ROYAL VÊTEMENT AMPLE					IL S'EN- FLAMME EN HIVER EN PANNE	
PRIS À L'HAMEÇON	CUIVRE EN RÉDUCTION FIN SÉDUC- TEUR		FRANCHIS LE PAS DE LA PORTE INFUSE			
		1		IL ABRITAIT UN DIEU QUEL BEAU JARDIN !		CIEL DE LIT
POUR MOI SEULEMENT IL SE PLACE À TABLE					CHIFFRES ROMAINS	À RÉGLER
		EAU DE MER ALU SYMBOLISÉ			MONT CRÉTOIS ERBIUM RÉDUIT	4
TABLE À DÉBITER	CHARGE DE MULET				BOÎTE DE RANGEMENT	
			IMBIBÉES POUR FAIRE IMPRESSION			2

LES DOMINOS

Qu'ils soient à l'horizontale, à la verticale ou même inversés, tous les dominos doivent trouver leur place dans la grille.

7	3	3	7
9	5	5	9
9	3	5	3
9	3	7	7
7	5	9	5

5	5	7	7
9	3	3	7
9	5	7	5
7	3	5	9
9	9	3	3

Solutions des jeux sur : www.moutier.ch/magazine



École du Clos
Classe de 4^e Harmos
Enseignant: Raphaël Aubry

Thèmes:
« Quand je serai grande... »
et « Les poissons »

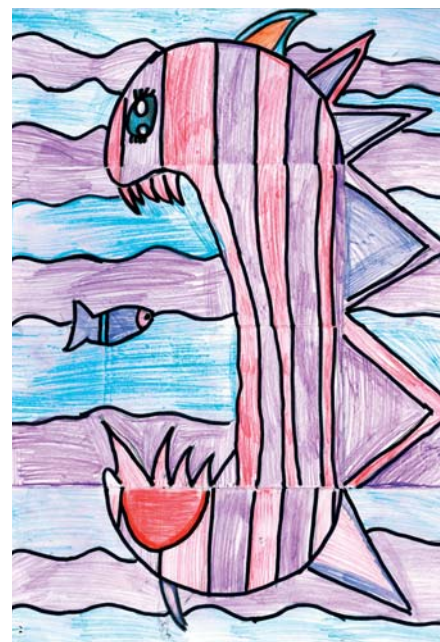
Erkia



Aminata



Mélinda



Christa



Capucine



Amandine

